



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

AE

ACTE D'ENGAGEMENT 2026-020

ACCORD-CADRE RELATIF A LA FOURNITURES GÉNÉRALES DE BUREAU ET DE BIBLIOTHÈQUE POUR
L'ENSEMBLE DES SITES ADMINISTRATIFS DE L'UNIVERSITÉ PARIS PANTHÉON-ASSAS

LOT N°1 : FOURNITURES GÉNÉRALES DE BUREAU ET PETIT MATÉRIEL

LOT N°2 : FOURNITURE DE PAPIER

LOT N°3 : FOURNITURE DE BIBLIOTHÈQUE

A - Objet de l'acte d'engagement

■ **Objet du marché public**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante. Toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par le présent acte d'engagement.)

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES GÉNÉRALES DE BUREAU



■ **Cet acte d'engagement correspond :**

(Cochez les cases correspondantes.)

☐ à l'ensemble du lot n°1 fournitures générales de bureau et petit matériel

☐ à l'ensemble du lot n°2 fournitures de papier

☐ à l'ensemble du lot n°3 fournitures de bibliothèque

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

(Cochez les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

☐ L'avis d'appel public à la concurrence commun à tous les lots

☐ Le règlement de la consultation commun à tous les lots

- ☐ Le présent acte d'engagement commun à tous les lots
- ☐ L'annexe 1, le bordereau des prix unitaires propre à chacun des lots
- ☐ Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) n°2026-020, commun à tous les lots
- ☐ Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) n°2026-020, commun à tous les lots
- ☐ Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux (CCAG/T), approuvé par l'arrêté du 8 septembre 2009

et conformément à leurs clauses,

☐ le signataire

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

☐ aux prix indiqués ci-dessous ;

☐ Taux de la TVA :

☐ Montant hors taxes¹ :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

☐ Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

OU

☐ aux prix indiqués ci-dessous ou dans l'annexe financière jointe au présent document.

¹ Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Code Banque :

■ Code Guichet :

■ Numéro de compte :

B4 - Avance ([article R. 2191-3](#) ou [article R. 2391-1](#) du code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance :

☐ Non

☐ Oui

(Cocher la case correspondante.)

Sauf refus du titulaire, une avance sera versée dans les conditions prévues aux articles R2191-6 à R2191-10 du code de la commande publique.

Le remboursement de cette avance se fera dans les conditions fixées aux articles R2191-11 et R2191-12 du code de la commande publique.

Il ne sera pas accordé d'avance facultative.

B5 - Durée d'exécution du marché public

Le marché est conclu pour une durée initiale d'un an, à compter de sa date de notification.

Il est reconductible de manière tacite par période d'un an à compter de la date anniversaire de sa notification, dans la limite de trois reconductions.

Les bons de commande et les marchés subséquents peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché. Par conséquent, après expiration du marché, les deux parties restent tenues d'honorer les obligations contractées pendant le marché.

Reconduction

Le titulaire ne peut refuser la reconduction du marché.

L'Université communiquera la décision de non-reconduction au plus tard trois mois avant ce terme.

En cas de non-reconduction du marché, le titulaire ne peut pas prétendre à indemnisation.

A l'échéance de cette durée globale de quatre ans, l'Université se réserve la possibilité de poursuivre les prestations d'une année supplémentaire. Cette décision sera notifiée au Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception.

C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

Adresse de messagerie électronique Direction ou secrétariat de Direction :

Registre du commerce :

SIRET/SIREN :

Code APE

C2 – Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant ([article R. 2142-23](#) ou [article R. 2342-12](#) du code de la commande publique) :

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

Adresse de messagerie électronique Direction ou secrétariat de Direction :

Registre du commerce :

SIRET/SIREN :

Code APE :

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- ☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
- ☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

UNIVERSITE PARIS PANTHEON ASSAS

12 place du Panthéon - 75231 PARIS CEDEX 05

Tél. : 01 44 41 55 39

Service chargé de l'exécution du marché : Service march

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'acheteur qu'il représente.)

Stéphane Braconnier, Président de l'Université Paris Panthéon Assas, a reçu délégation de compétence par décision du Conseil d'administration en date du 21 juin 2016.

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'[article R. 2191-59](#) du code de la commande publique, auquel renvoie l'[article R. 2391-28](#) du même code (nantissements ou cessions de créances)

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

UNIVERSITE PARIS PANTHEON ASSAS

Direction générale des services

Service marchés – Mme THOMAS

12 place du Panthéon - 75231 PARIS CEDEX 05

Tél. : 01 44 41 47 19 / Télécopie : 01 44 41 56

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire

(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

Agent comptable

UNIVERSITE PARIS PANTHEON ASSAS

26 rue des Fossés Saint Jacques – 75231 PARIS CEDEX 05

Tél. : 01 44 41 56 08

■ Imputation budgétaire

Pour l'État et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché public)